Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

Band: 29 (1878)

Rubrik: Communications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

tournées. Ils se font donner dans le même journal décharge pour tout avis émis aux autorités ou aux propriétaires de forêts.

b. Services spéciaux des inspecteurs.

L'inspecteur aménage et surveille les forêts de son district, il est responsable de l'exécution des travaux ordonnés. Il ne peut se livrer qu'exceptionnellement et qu'avec permission à d'autres occupations.

Aucun bois ni aucun autre produit ne peut sortir des forêts sans son autorisation; la valeur des bois livrés sera inscrite dans son journal. L'inspecteur surveille le transport des bois et le flottage, il dirige les gardes, leur indique et répartit la besogne.

L'inspecteur dresse une liste des forêts, de leurs propriétaires et des servitudes qui les grèvent, il écrit un journal, porte dans un inventaire tous les instruments à lui consiés, et tient un contrôle de délivrance de bois. Sa correspondance doit être tenue en ordre, et chaque année il fait à l'inspecteur général un rapport circonstancié de son administration.

c. Services spéciaux des gardes.

Le garde doit être non-seulement un surveillant vigilant, il doit mettre la main à l'œuvre et être par sa capacité et sa fidélité le premier entre les ouvriers.

Les gardes sont aux ordres des inspecteurs; c'est à eux qu'ils font rapport.

Communications.

Réunion de la Société des forestiers suisses à Aarau les 25 à 28 août 1878.

Le nombre de ceux qui ont pris part à la réunion a été de 135, parmi lesquels on comptait quelques hôtes étrangers venus d'Allemagne et d'Alsace. La présidence fut confiée à M. le Dr. Brentano et les excursions aux soins de l'inspecteur général Riniker et des forestiers locaux.

La première eut lieu le 25 dans l'après-midi au travers des forêts du Hungerberg et des pépinières de M. Zimmermann et se termina fort gaîment à la Turnhalle.

Quelques heures seulement avaient été, dans le programme, destinées aux délibérations. Elles eurent lieu le 26 dans la grande salle de la nouvelle école et durèrent de 7 à 11 heures du matin. Une collection de publications forestières, de cartes, de plans d'aménagement, de tables de calculs, de minéraux, d'instruments et d'outils était exposée à l'intention des sociétaires.

Après le discours d'ouverture, M. Coaz prononça un discours chaleureux à la mémoire de feu M. Weber, de son vivant président de la Société. Le rapport et les comptes annuels furent adoptés et le canton de Neuchâtel désigné comme lieu de réunion pour 1879. MM. Comtesse et J. Roulet furent nommés l'un comme président et l'autre comme vice-président de la prochaine assemblée.

MM. Landolt et Fankhauser sont nommés membres du Comité permanent en remplacement de MM. Weber décédé et Coaz, démissionnaire.

M. Stauffer, chargé de faire rapport sur la démarcation et l'arpentage des forêts de hautes montagnes, n'a pu paraître personnellement. Son rapport écrit et très circonstancié contient sur le sujet à peu près les mêmes idées que nous avons exposées pages 99 à 107 du Journal. La question, après une vive discussion, a été remise à l'étude du Comité permanent qui devra en poursuivre l'étude et faire des propositions lors de la prochaine assemblée.

Seconde question. Culture des osiers. M. Coaz, rapporteur, produisit un travail, fruit des observations qu'il a réunies durant le voyage qu'il a fait cet été. Il croit que cette culture, jointe à l'extension de la vannerie en Suisse serait très utile, puisque nous n'exportons pas moins de 1000 quintaux de corbeilles annuellement. Il recommande la culture du Salix purpurea-helix, S. viminalis et du S. accutifolia, ces essences prospèrent parfaitement dans un sol d'alluvion, frais ou humide, labouré à 50 centimètres de profondeur; on donne aux brins à planter et coupés avant la sève une longueur de 20 à 30 centimètres; mis en terre à l'automne, on les enfonce de toute leur longueur; plantés au printemps, ils doivent dépasser le niveau du sol de 2 centimètres. La culture se fait en ligne de 70 à 80 centimètres de distance, chaque planton ayant un éloignement de 30 à 40 centimètres. Aucune herbe ne doit être tolérée dans la plantation. La coupe des jets annuels a lieu dès la chûte des feuilles jusqu'au milieu d'avril. Afin de prolonger la production, on ne taille pas toujours tous les rejets de l'année. Le rapport annuel est évalué à 241 fr. par hectare. Vu l'heure avancée, les discussions ont dû être abrégées. Mais nous ne doutons pas que plus d'un auditeur sera engagé à faire des essais de culture d'osiers.

Après déjeuner, la Société prit le chemin de fer pour Othmarsingen et se rendit de là, en dépit de l'inclémence du ciel, aux forêts d'Othmarsingen, de Mörikon, de Lupfig, de Scherz et de Wildegg. Cette excursion avait pour motif principal de donner aux sociétaires une idée des forêts communales. Conduits au travers de taillis à éclaircies régulières et de forêts résineuses d'âge moyen ou vieux, au milieu de belles plantations d'essences feuillues et de sapins, ils purent juger du progrès qu'a fait la transformation qui s'opère dans les taillis simples et composés.

Une riche collation attendait les promeneurs à Binz, collation qui leur était offerte par les propriétaires des forêts visitées.

Le retour se fit par Schinznach, puis la Turnhalle reçut de nouveau les excursionnistes sous son toit hospitalier.

Le lendemain 27, à la grande surprise de chacun, un brillant soleil éclairait les campagnes et favorisait la grande excursion projetée au travers des forêts communales d'Aarau, d'Entfelden, Kölliken, Holziken, Uerkheim et Zofingen. A Kölliken repas, puis adieux à une partie des sociétaires qui retournaient dans leurs foyers. Le reste poussa jusqu'à Zofingue et passa, malgré la pluie qui recommençait à tomber, deux joyeuses heures dans les jardins de M. Senn.

De tous les points offerts à l'intérêt des promeneurs, ce furent les plantations des forêts de l'Etat d'Aarau, les vieux massifs de sapins blancs de Kölliken, et les forêts de chênes de Zofingue qui excitèrent le plus l'admiration.

Le 28, temps pluvieux. Malgré cela la Société fut exacte au rendez-vous fixé près la gare, et montant en voiture, se dirigea vers la forêt de Boon, éloignée d'une lieue de la ville. Cette forêt qui sur 400 hectares compte 200 hectares de plantations commencées il y a 30 ans, offre un coup d'œil bien propre à réjouir le cœur du forestier; aussi les membres de notre Société ne manquèrent-ils pas de montrer leur satisfaction et d'exprimer à la ville de Zofingue leur sincère reconnaissance pour la cordiale hospitalité avec laquelle ils furent traités.

Durant les trois excursions, mais principalement lors de la dernière, on discuta la question du repeuplement naturel ou artificiel des forêts de sapins blancs. La plupart des membres se prononça pour le repeuplement naturel, s'appuyant notamment sur ce fait que les sapins blancs plantés en forêts étant extrêmement sujets à souffrir des gelées tardives et leur croissance étant fort lente dans leur première jeunesse, ils ne fournissent pas au forestier, même le plus soigneux, des garanties de réussite suffisantes. On s'éleva aussi contre la culture exclusive du sapin rouge comme essence destinée à reboiser les défrichements ou les coupes rases. Ce système doit être évité à cause des dangers auxquels sont exposés les massifs purs d'épicéas, et à cause de sa tendance naturelle à faire disparaître le sapin blanc.

LANDOLT.

Insecte nuisible des ormes.

Un insecte dont on a que peu ou même pas encore entendu parler dans le monde forestier paraît faire depuis un certain nombre d'années des ravages assez considérables sur les ormes des parcs et des promenades publiques des environs de Genève; il s'est trouvé, dans quelques endroits, en quantité si énorme, entr'autres dans les propriétés du château de Crans, que le feuillage des magnifiques arbres qui en font l'ornement a été complétement anéanti et qu'il serait difficile, pour ne pas dire impossible, d'y trouver une feuille entière.

Cet insecte est la Chrysomela calmariensis, Linné; ou d'après les nouvelles classifications Galeruca calmariensis, Scheuchzer; ordre des coléoptères tétramères, famille des Cyclides. Il est long de 5 à 6 millimètres, de couleur verdâtre ou jaunâtre, avec trois taches noires sur le corselet, puis une tache et une raie de même couleur sur chaque élytre. Il se nourrit, ainsi que sa larve, de la feuille de l'orme. Dans les années où elle est abondante, cette espèce détruisant toutes les feuilles peut devenir très nuisible en arrêtant la végétation et diminuant ainsi l'accroissement des arbres.

Dans le courant du printemps, la femelle pond à la surface inférieure des feuilles des œufs qu'elle dispose en deux ou trois rangées régulières dont l'ensemble va jusqu'à 30 environ. En même temps elle mange la feuille et y fait de larges trous; elle dévore aussi bien les nervures que le limbe. Les œufs éclosent en juin et donnent nais-